### Débat public sur le contournement routier de Nice 30 janvier 2006

thématique : attractivité du territoire

La démarche grenobloise de chrono-aménagement du territoire et son outil symbolique, les « **autoroutes apaisées** » peuvent-ils contribuer au débat en cours sur le contournement routier de Nice?



### Plan de la présentation



- 1. Pourquoi parler d'une démarche grenobloise?
- 2. Ce qui fonde notre démarche
- 3. La région urbaine grenobloise et
- 4. Les objectifs du chrono-aménagement et ce que recouvre ce terme
- 5. et l'outil: les autoroutes apaisées

  → volet technique et label
- 6. Quelques interrogations sur le dossier en débat du contournement routier de Nice

# La démarche de chrono-aménagement en cours dans la région urbaine grenobloise

Initiée dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma directeur avec un co-pilotage État (DDE) & SMSD et un partenariat avec le Département et les 2 communautés d'agglomération de la région urbaine

Une démarche qui réinterroge les fonctions et par conséquence la conception voire l'opportunité des grandes infrastructures de déplacement (donc des autoroutes, mais aussi du fer et des TCSP) à partir de leur contribution aux objectifs d'aménagement du territoire.

A partir de 2 questions apparemment simples

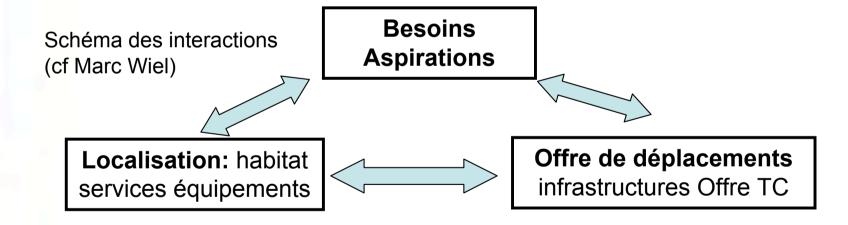
- Quel territoire voulons-nous?
- Les grandes infrastructures y contribuent-elles?

En se confrontant aux travaux des chercheurs sur les questions qui traversent tous nos SCoT, en particulier:

- Comment lutter contre l'étalement urbain?
- Comment répondre aux besoins de déplacements? (répondre aux besoins sans générer plus de demande)

## Quelques enseignements des chercheurs

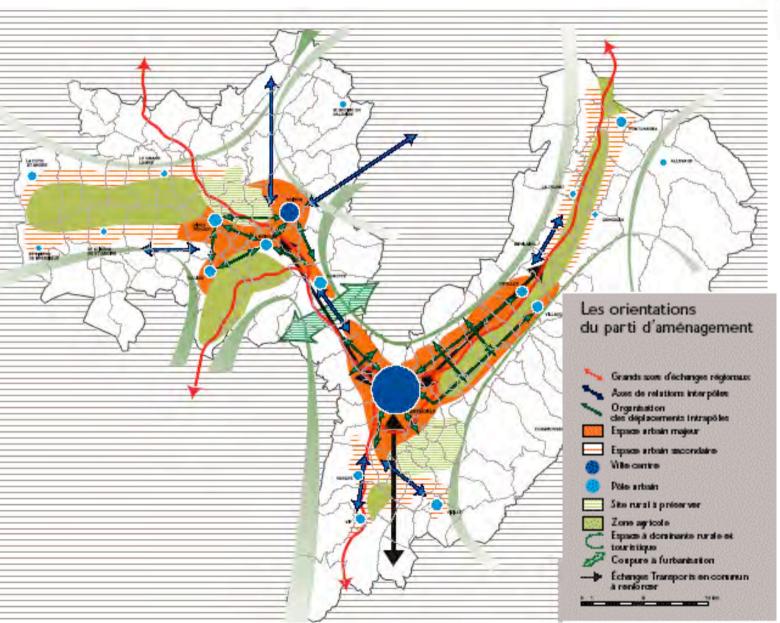
- Le « budget-temps de transport » est stable
  - → la vitesse ne fait pas gagner du temps mais de l'espace
- Les déplacements visent à permettre des interactions sociales (visites, loisir, démarches...)
  - → ils résultent autant de nos programmes d'activités que des lieux où nous les réalisons



 L'éloignement permis par les réseaux rapides engendre des spécialisations au sein du territoire et, de ce fait génère (et allonge) des déplacements motorisés → Il exclut les non-motorisés et engendre de la ségrégation sociospatiale (renforcée par l'unification du marché du logement)

## La région urbaine grenobloise





## Les objectifs du chrono-aménagement

Ce sont ceux du schéma directeur:

- La recherche de **solidarité sociale**, traduite par des orientations de mixité sociale et d'accessibilité à la ville
- La recherche d'un **équilibre et** d'une relative **autonomie de fonctionnement des secteurs** de la région urbaine grenobloise, traduit notamment par **privilégier la proximité sur la distance**, et **conforter les pôles urbains**. (→ lutte contre la périurbanisation)
- La préservation des ressources naturelles,
- La préservation et la valorisation des espaces naturels et des espaces agricoles (→ lutte contre l'étalement urbain)
- La recherche d'une **qualité de cadre de vie**, avec notamment une qualité de ville
- Le maintien de **l'attractivité du territoire**, notamment sur le plan économique.

Une préoccupation particulière à la démarche: Intégrer les réflexions (et les décisions) sur les infrastructures, aux processus de réflexion (et de décision) sur l'aménagement du territoire